

MASTER TS 750 Z1/21



Certificat ATEX Zone 1 / 21

	Unités	Valeurs
Conformité ATEX	Zone Atex	1/2/21/22 (poussière) II 2 D/G
Unité aspirante	Type	Turbine à canal latéral certifiée ATEX
Alimentation	Volt Hz	400 50
Puissance	kW	5.5
Débit d'air maxi	m3/h	525
Dépression maxi (en continu)	mmCE	2 900
Type de filtre		Filtre étoile polyester antistatique
Surface du filtre	m ²	3
Décolmatage		Secouage manuel
Catégorie de filtration	Cat G Cat C Cat H (C + absolu)	99.97 % 3 micron 99.97 % 1 micron 99.999 % 0,3 micron
Taux d'usage du filtre	m3/h/m ²	175
Capacité bac	litres	55
Orifice d'aspiration	mm	80
Niveau sonore	dB(A) à 1 m	75
Dimensions	mm	620 x 1 100
Hauteur	mm	1 500
Poids	kG	120



UNITE DE D'ASPIRATION

L'aspirateur est doté d'une unité d'aspiration pompe à vide à canal latéral, certifiée antidéflagrant -21 et zone 1-2. Etant dépourvu de transmission, ce moteur ne requiert aucune maintenance, est adapté à un service continu et lourd, est silencieux, puissant et résistant. L'armoire électrique et les principales composants électriques sont également certifiés ATEX. Le moteur est protégé par un interrupteur magnétothermique, et a une protection IP65. Une soupape limitatrice de vide avec filtre de sécurité garantit le refroidissement constant du moteur.

UNITE DE FILTRATION

Le filtre est en polyester antistatique, avec une surface filtrante de 50.000 cm² et une efficacité de 3 micron, qui assure un standard élevé de filtration. Un indicateur de dépression contrôle constamment le niveau de dépression, et signale l'éventuel engorgement du filtre. Un système de secouage manuel du filtre permet un nettoyage efficace et constant du filtre, et garantit un haut niveau des performances d'aspiration.

Option 1 : Un filtre HEPA absolu (certifié BIA, efficacité de 99,999% DOP sur 0.3 micron) garantit la filtration des particules de poussières plus petites, et la pureté de l'air en sortie..

Option 2 : Un système de filtration par cartouches avec décolmatage pneumatique par injection d'air comprimé.

UNITE DE RECOLTE

Le matériel aspiré se dépose dans le bac collecteur sur chariot, d'une capacité de 55 litres, prédisposé pour l'ensachage de matériel toxique dans des sacs de sûreté, afin d'éviter le contact avec l'utilisateur au moment de vider le bac. Le châssis est monté sur roues antistatiques et prédisposé pour soulèvement par chariot élévateur. L'appareil est en acier peint à peinture antistatique, et tous les composants métalliques sont rendus conducteurs par un système de mise à la terre.

